d'obvier à cet inconvénient au moyen de la publicité.

M. Dron croit que l'éclairage public laisse à désirer et qu'on pourrait étudier un projet d'améliorations.

Art. 76 et 77 (forfaits). — M. Glorieux demande qu'on procède à l'enlèvement des cadrans inutiles accrochés à deux colonnes sur la Grand'Place.

La suite de la discussion du budget est renvoyée au lendemain.

La séance est levée.

A l'issue de la réunion du Conseil, la commission des finances s'est réunie sous la présidence du maire, pour l'examen de quelques questions.

UN SERRURIER ORATEUR

Nous avons commis une erreur en donnant à l'orateur de la réunion boulangère de le nom de Bourdon.

Celui qui a vanté les qualités du général des camelots est M. René Baudon, serrurier, rue Esquermoise, à Lille.

Nous ne savions pas encore que ce jeune porteur de baldaquin s'occupait de politique : Nous sommes enchantés de l'apprendre car nous voyons en perspective de bien doux moments de gaîté.

FARCEUR!

Tout dernièrement, le journal de M. Vanbockstael engageait ses confrères à suivre certain proverbe grec : « Hâtez-vous lentement. » C'est le moyen, ajoutait-il, de ne rien risquer.

L'*Echo* applique toujours ce proverbe. C'est si commode de n'avoir à cueillir les nouvelles de tous genres qu'avec une paire de ciseaux.

Mais s'il arrive parfois à notre malheureux confrère de se « hâter », il dit une bêtise et fourre dedans ses lecteurs.

Lui qui est cependant bien en cour à la *chambre de commerce*, a trouvé le *moyen* d'annoncer hier que deux des candidats, MM. Deltombes et Dubrulle, ont été élus *jeudi*.

Or, *nous* l'avons dit, les élections n'ont donné aucun résultat.

Continuez à vous « hâter lentement », cher confrère, cela est encore préférable, à moins toutefois que vous n'ayez pris à tâche d'égayer quand même et toujours, la population à vos dépens, ce qui est votre droit.

Taquin. — L'*Echo de Tourcoing* est un véritable « taquin ». Dans son numéro d'hier il consacre deux colonnes de première page à M. Reboux, à qui il dit des choses peu flatteuses, tout cela à propos toujours de l'élection au Tribunal de commerce.

Cette polémique entre réactionnaires devient dédéduement très amusante.

Qui aura le dernier mot.

Notons que l'*echo* proclame la loyauté du procédé employé par ses amis.

Bon Dieu que serait-ce si le truc était déloyal ?

Il paraît que jusqu'ici le tribunal n'a encore pris aucune décision.

Ses membres après avoir parlé de démission lors de l'échec de M. Monnier au premier tour, seraient-ils devenus tout à coup moins scrupuleux et se contenteraient-ils de conserver le souffret reçu.

Mentionnons sous réserve le bruit qui court relativement à la non acceptation du juge suppléant Defretin.

Insoumise. — Le nommé Hubert Vangruytingue, âgé de 23 ans, petit fils de belge, s'était, au moment de la conscription réfugié en Belgique, pour ne pas subir le sort.

Il a gardé également de se mettre en règle avec le recrutement dans ce dernier pays.

Mais tout vient à point. Vangruytingue commit en Belgique une escroquerie qui amena son arrestation et son expulsion comme français.

Sur la frontière, il trouva de bons gendarmes qui lui mirent la main au collet comme insoumis.

Commission rogatoire. — Le parquet de Lille ayant été saisi d'une commission rogatoire du parquet de Courtrai, concernant des vols assez importants, commis en Belgique, M. le juge d'instruction Legrand est venu hier à Tourcoing.

Il s'est transporté à la Marlière et a opéré des perquisitions dans plusieurs maisons de la frontière.

Ces perquisitions ont donné quelques résultats dont nous ne pouvons momentanément parler.

Mort subite. — Nous avons annoncé hier la mort subite à l'Hôtel du Cygne d'un voyageur en librairie, M. Adolphe-François Malpièrre, âgé de 56 ans 1/2.

La famille ou défunt a rempli toutes les formalités dédéduement du corps qui a été dirigé sur Paris, hier soir à 8 heures.

Spasmes et Vapeurs

Il est quelquefois bien difficile d'expliquer et de combattre certaines indispositions propres à la femme connues sous le nom de : Maux de nerfs, Spasmes, Vapeurs, etc.

Ces maladies fâcheuses qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers : tristesse, surexcitation, défaillances, pâleur, etc., doivent être attribuées à un état malsdif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (sucs des d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvoie aigres ou acides, supprime les maladies digestions, l'ballonnement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions, sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Lechaux, pharmacien chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue, elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 francs, ou 6 flacons contre 21 fr.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyau; Donte et Cie; Cosens; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — à Tourcoing : Quinion, Vandenfrille. — à Valenciennes : Sabin-Houlet. — A Fresnes : Berrier, pharmacien. — Huart, pharmacien, rue de Mons, à Maubeuge. — Toutes pharmacies. 32

LE NORD

Leers. — *Encore un exemple de la bonne éducation donnée dans les écoles congré ganistes.*

Nous recevons d'un de nos lecteurs la lettre suivante :

A Monsieur le Directeur du journal l'*Avenir*.

Monsieur le Directeur,

De passage il y a quelques jours, dans la commune de Leers, je fus témoin d'un scandale que je tiens à vous signaler, afin que par l'organe de votre estimable journal vous en avisiez qui de droit.

Une troupe nombreuse de gamins et de gaminés escortaient une demoiselle qui est institutrice adjointe à l'école nouvellement laïcisée, en criant à tue-tête : « *laïque ! laïque ! laïque ! Madame à tournure*, Madame à chignon, etc. »

La titulaire — comme les adjointes — est, paraît il, à chaque instant l'objet des insultes de toute cette marmaille qui obéit, sans doute aux ordres de M. le vicaire. Les petites filles qui fréquentent l'école laïque sont également mises à l'index et tournées en ridicule par les enfants qui vont en classe chez les religieuses.

N'y a-t il donc personne pour faire la police à Leers ? S'il y existe un garde-champêtre ; pourquoi ces scandales journaliers ne cessent ils pas?

Il me semble que nos jeunes instituteurs, qui ne s'attaquent à personne, sont dignes en tous points du respect des habitants de Leers.

Espérant, qu'il y aura quelqu'un pour défendre et faire respecter celles qui se dévouent à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, je vous prier d'agréer, Monsieur le Directeur, avec tous mes remerciements mes civilités les plus empressées.

Un lecteur de l' « Avenir ».

Nous remercions notre correspondant d'avoir dénoncé ce scandale et nous espérons que l'autorité ecclésiastique saura rappeler au garde-champêtre qu'il a pour devoir de protéger les honnêtes gens contre les injures des vauriens.

Infanticide à Dunkerque

Un enfant dans une citerne — Arrestation de la mère

La fille Céleste Blas, âgée de 20 ans, journalière, habitant au n° 11 de la rue du Magasin à Poudre, a été mise hier en état d'arrestation, sous l'inculpation d'infanticide.

L'enquête ouverte par le commissaire de police du quartier, a démontré que cette femme était accouchée clandestinement il y a trois semaines, d'un enfant du sexe masculin et s'en était débarrassée dans la soirée en la jetant dans la citerne de la maison qu'elle habite.

Ce cadavre a été découvert jendi soir, à six heures 1/2, par les locataires en puisant de l'eau.

L'enquête continue.

PAS-DE-CALAIS

DRAME D'AMOUR A AIRE-SUR-LA-LYS

Coups de revolver. — Arrestation

Voici de nouveaux renseignements sur le drame d'amour, de famille, suivi de coups de coups de revolver, qui s'est déroulé jeudi, rue des casernes, entre deux amoureux, âgés, la femme de 60 ans, et l'homme de 42.

La victime

La nommée Julie Caron, veuve Leroy est âgée de 60 ans, elle est marchande de poissons, et pigeonne à l'occasion, elle a son domicile rue des Casernes, où elle habite seule une gentille petite maison. Petite de taille, elle possède la figure la plus honnête, et quand on la voit, on ne peut s'imaginer la passion qu'elle a pu inspirer ; veuve depuis plusieurs années, il paraît qu'elle était beaucoup recherchée et que des jeunes gens la fréquentaient.

Le meurtrier

Le meurtrier est le beau-frère de la veuve Leroy à laquelle il s'est donné, depuis trois ans, *lui-même vers ! ! !